

CHARTRE

• PRÉAMBULE

Convaincu de la fonction sociale du sport et du rôle sociétal que celui-ci peut et doit jouer, Jean-Pierre Karaquillo, co-fondateur du CDES, a initié avec des personnes partageant la philosophie présidant aux activités de ce dernier, la création de l'Association « Les Défis du sport Solidarité » dont l'objet est de soutenir des actions d'insertion sociale ou professionnelle par ou dans le sport.

La présente Charte définit les valeurs et principes fondateurs de l'Association « Les Défis du sport Solidarité », qui sont le socle de l'objet, de l'action et du fonctionnement de l'Association, que partagent et dans lesquels se retrouvent tous les membres de l'Association ainsi que ses partenaires, qui adhèrent formellement à la présente Charte.

VALEURS, CONVICTIONS, ENGAGEMENTS

Personnes physiques ou personnes morales, venant d'horizons professionnels ou personnels très divers, les signataires de la présente Charte Ethique de l'Association « Les Défis du sport Solidarité » partagent et se retrouvent tous sur un ensemble de valeurs, convictions et engagements.

• VALEURS

Les personnes citées ci-dessus partagent des valeurs humanistes au premier rang desquelles figurent la solidarité et la générosité qui doivent notamment s'exercer en direction de personnes en difficulté sociale ou professionnelle du fait de leurs origines, de discriminations, d'accidents de la vie, d'échecs ou d'erreurs passés.

Les signataires entendent promouvoir des principes humains, éthiques et déontologiques fondamentaux à savoir :

- primauté de l'intérêt général sur les intérêts particuliers,
- respect des principes essentiels du sport (loyauté, équité, intégrité, solidarité entre sport amateur et sport professionnel, respect des règles...),
- défense de la fonction humaniste, sociale, éducative et culturelle du sport, et prise en compte des impératifs de développement durable.

Au cœur de ces valeurs fondamentales se trouvent la solidarité et la générosité. Indispensables à l'existence de rapports humains constructifs, la solidarité et la générosité permettent en effet d'avoir un regard sur les autres et pas seulement sur soi-même. Cette solidarité et cette générosité qui ne sauraient se révéler uniquement par des paroles mais doivent se traduire avant tout par des actes.

• CONVICTIONS

Les membres de l'Association « Les Défis du sport Solidarité » ainsi que ses partenaires sont convaincus que, pour favoriser l'insertion sociale et professionnelle de personnes en difficulté, le sport peut être un outil et un levier puissants.

Ayant vocation à se mettre au service d'un développement harmonieux de l'humanité, dans le respect de la dignité humaine et sans discrimination d'aucune sorte, le sport peut favoriser cette insertion de par :

- sa fonction éducative, culturelle et citoyenne,
- son influence positive sur la santé et sur l'équilibre entre le corps et l'esprit,
- ses vertus d'effort, de volonté et de dépassement de soi,
- ses principes éthiques de loyauté et d'équité, et de respect des autres.

• ENGAGEMENTS

En se reconnaissant fermement en accord avec les valeurs de l'Association « Les Défis du sport Solidarité » telles qu'énoncées ci-dessus, les signataires de la présente Charte s'obligent à se mobiliser, individuellement et collectivement, pour soutenir par tous les moyens (accompagnement, conseil, valorisation, développement, organisation, financement) des actions favorisant l'insertion sociale et professionnelle par et dans le sport.

Cet investissement individuel ou collectif se concrétise notamment en :

- recherchant, identifiant ou suscitant des projets ou des actions de nature à favoriser l'insertion sociale et professionnelle par et dans le sport, et que pourrait soutenir l'Association « Les Défis du sport Solidarité »,
- accompagnant (aide, conseil...) concrètement ces projets ou actions,
- recherchant des moyens matériels et des financements (mécénat...) permettant à l'Association de soutenir ces projets ou actions.

Soutenir concrètement des actions favorisant l'insertion sociale et professionnelle de ces personnes en difficulté est ainsi un moyen d'exprimer concrètement, par diverses actions et opérations, une solidarité à laquelle tous les signataires de la présente Charte sont profondément attachés.

Les membres de l'Association ainsi que ses partenaires s'engagent aussi à chercher à mieux se connaître et à renforcer leurs échanges mutuels afin de développer une dynamique collective de nature à assurer la réalisation des objectifs de l'Association « Les Défis du sport Solidarité ».